

DELIBERATION

**Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement
des déchets ménagers et assimilés de la Meuse**

nombre de membres : 13

quorum : 7

titulaires présents : 8

pouvoir : 0

ayant pris part à la

délibération : 8

date de la convocation :

3 mai 2026

SEANCE DU 28 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit mai à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion du site de Baleycourt, sous la présidence de Bertrand LE FRANCOIS

2026/05/28 N°1

Objet de la Délibération :
**Avenant marché travaux site
de transfert de Baleycourt**

Présents : MM M. GEIS, F. LEGRAND, B. LE FRANCOIS, D. BRIZION,
D. DIDELOT, D. MINUTO, J. BETLER, P. DEHAND
Excusé(es) : Mme M-N. BAUDIER, M. V. LOMBART
Suppléants présents : MM J-M BRENNER, Y. JEANNEL

Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,

Vu la proposition d'avenant transmise par notre maître d'œuvre afin de régulariser les travaux supplémentaires réalisés par la société PROVAL dans le cadre du marché de construction du centre de transfert de Baleycourt (lot 3 Charpente/couverture/bardage).

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité,

DECIDE d'accepter la proposition d'avenant du marché de travaux du lot 3 de la société PROVAL,

CHARGE son Président de la mise en œuvre de cette décision et l'**AUTORISE** à signer toutes les pièces qui s'y rattachent.

POUR COPIE CONFORME,
Le Président,
Bertrand LE FRANCOIS

